

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	Marque de fabrication	CHEVROLET	Type	Monte Carlo modèle 1AZ37 (5 places) (moteur 3,8 litres - 4 turbo)	Fiche d'homologation N°	CH 0339 14
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. Co., Warren, Michigan (USA)						
Identification	sur la plaquette du constructeur "Monte Carlo 1AZ37" et "CH 0339 14" devant le No du châssis "1Z373A."						
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile						
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise						
Identification du moteur	" 38 " à gauche, à l'avant latéralement sur la culasse, derrière pompe assistance direction (importateur)						
Importateur principal	General Motors Suisse SA., 2501 Bienne						
Véhicule homologué	1Z373AD 446 093						

Châssis		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique	
Transmission	boîte automatique	
Nombre de vitesses	3	Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, assistance par dépression, AR = limiteur AV = soupape de dosage	
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale	
Ralentisseur	-	
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe témoin combinée	

Carrosserie	limousine (Coupé)	
Nombre de portes	2	Indic. vitesse km/h
Ceintures sécurité	AV+AR SAE J-4c; ECE-14	Rétroviseurs intérieur / gauche / droite
Cale	-	
Antivol	verrouillage de la direction + boîte c.v.	
Nombre de places	t 5 av 2	centre ar 3
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur		5090
Empattements		2745
Largeur		1816
Essieu double	av	ar
Hauteur		1420
Voie	av	1476 ar 1467
Porte à faux	lat.	Voies av - ar -
	av	1077
	ar	1268
Braquage	g	11300 d 11300

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Moteur	BUICK		Type	V6-231 4bbl(5)
Marque	V		Temps	4
Construction	B		Position	avant
Carburant	eau		Nombre cylindres	6
Refroidissement	96,52		Course	86,36
Alésage	2789		CV-impôt	19,30
Cylindrée	125		à V/min	4000
Puissance en kW	170 SAE-net			
CV	70,5		dB/A	à V/min 3000 x
Bruit à l'arrêt	1 = 510 x 250 x 140 mm			
Silencieux	ECE-15,03; CO 0,15 % à 785 t/min			*
Mesure des gaz	OCB, annexe B, chiffres 3+4 = D			
Déparasitage				

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	890	670	1550
Charge utile	110	240	350
Poids total	990	910	1900
Garantie fabr.			2160
Dimens. pneus	P 205/70 R 14	P 205/70 R 14	(Variantes +)
Ply/bars	- / 1,8	- / 2,0	voir remarques)
Charge	1070	1130	
pour V max	varie selon la marque, minimum 190 km/h		

Garantie poids remorquable avec frein	1550
Garantie poids remorquable sans frein	454
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	1550
Vitesse maximale selon le constructeur	190 km/h
Vitesse maximale testée	km/h
Charge garantie sur le toit	73 kg

Equipelement	HR	(E)	
Feux de route	HCA	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans HCA
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	AV/1 complément ar 2a (E)
Catadioptres	av		AV ar SAE A., DOT
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires			
Eclairage plaque			2/ séparé
Essuie-glace			2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs			DELCO REMY A+F
			ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Monte Carlo		
Homologation			
N°	CH	0339 14	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1550	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	19,30
Poids total	2160	Cylindrée	3789

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,41 = 72 dB/A (ECE-9).
- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve dans le compartiment du moteur, sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante de pneus : P 195/75 R 14 AV 1100 (1,8) AR 1100 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 190 km/h
 185 ER 14 1090 (2,1) 1130 (2,2) 210 km/h
 205/70 HR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 210 km/h
 195/70 HR 14 1090 (2,2) 1120 (2,3) 210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont débranchés;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont débranchés et remplacés par des feux homologués E;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- ampoules: feux rouges/stop = 21/5 W, clignoteurs = 21/5 W (seuls les filaments 21 W sont connectés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème de la marque modifié (par un demi-anneau), peut être admis.

Lieu et date de l'homologation Studen, 17.05.80

Service fédéral d'homologation